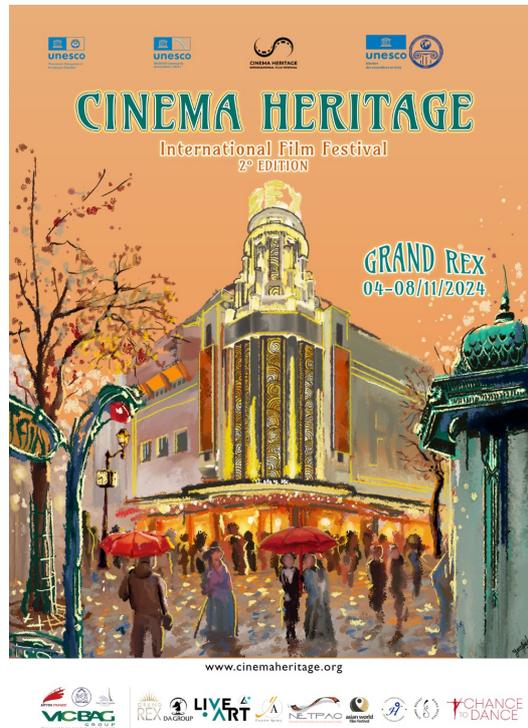




CINEMA HERITAGE INTERNATIONAL FILM FESTIVAL

La seconde édition du Festival International du film « CINEMA HERITAGE » se tiendra au Grand Rex du 4 au 8 novembre 2024 et annonce son premier invité d'honneur : Vladimir Cosma.



www.cinemaheritage.org

[Télécharger l'affiche](#)
[Accéder au press kit](#)

Pour cette seconde édition, le Festival "CINEMA HERITAGE" prend ses quartiers au Grand Rex pour 4 jours de projections de films en compétition et hors compétitions, de films de patrimoine restaurés, de rétrospectives et de rencontres avec des cinéastes émergents du monde entier, mais aussi avec des légendes à qui le festival rendra hommage. Le premier invité d'honneur que le Festival Cinéma Héritage annonce aujourd'hui sera le compositeur de génie Vladimir Cosma.

Plusieurs récompenses viendront clôturer le festival à l'occasion d'une cérémonie comme le prix pour la contribution exceptionnelle au cinéma mondial, Prix du président, Prix du meilleur film, Prix du meilleur réalisateur, Prix spécial du jury et le Prix des partenaires.

Vladimir Cosma à l'honneur pour la seconde édition



© Vincent Dargent

Compositeur prolifique, mélodiste inspiré et subtil, orchestrateur original, Vladimir Cosma est l'auteur des plus grands succès du cinéma français – plus de 300 ! – comme Le Grand Blond avec une chaussure noire, La Boum, Rabbi Jacob, Diva, Le Bal, l'As des As, La Chèvre, Le Père Noël est une ordure, La Gloire de mon père, Le Château de ma mère, Le Dîner de cons... Son credo est simple : « La bonne musique de film, c'est la bonne musique tout court. Elle se doit d'être populaire et savante. ». Ce qu'il a toujours fait tout au long d'une carrière riche et éminente.

Retour sur la première édition du festival international du film "CINEMA HERITAGE"

Le 1er Festival international du film « CINEMA HERITAGE » s'est tenu à Paris en 2023 sous le patronage de l'UNESCO et avec le soutien du Président de la République Kirghize. Le festival a été fondé par l'ambassadeur de la République Kirghize en France Sadyk Sher-Niyaz et le producteur, mécène Kuban Toichubaev. L'opérateur du festival est la société française Association Aitysh France, le légendaire réalisateur français, lauréat d'un Oscar et de nombreux autres prix internationaux, Costa Gavras, est devenu le président d'honneur du festival.

Découvrez la bande-annonce de la seconde édition du Festival International du film "CINEMA HERITAGE"



[Télécharger le spot vidéo](#)



CONTACTS PRESSE

CARTEL

Jean-Baptiste Péan - jean-baptiste.pean@agence-cartel.com - 0677020335

Julien Rozenblum - julien.rozenblum@agence-cartel.com - 0685566263

Plus d'informations sur le site web du festival

<https://www.cinemaheritage.org/>

A PROPOS DU FESTIVAL

Le festival international annuel du film « CINEMA HERITAGE » est organisé par l'association AITYSH FRANCE au cœur même du berceau du cinéma mondial à Paris.

L'objectif principal de ce nouvel événement du cinéma mondial est d'ouvrir et de questionner le grand public et les professionnels sur l'actualité internationale du cinéma et des images ; de promouvoir de nouveaux talents et de célébrer les cinéastes dont les films sont devenus ou deviendront le patrimoine du cinéma mondial ; de montrer des films qui parlent des gens et des cultures ; de développer un dialogue entre les cultures et les nations.

Le principe du festival est d'envoyer un message de tolérance, d'ouverture, de compréhension mutuelle, de gentillesse, d'intercommunication, de préservation de la diversité culturelle et d'unité à travers un langage cinématographique unique.

A PROPOS D' AITYSH France

L'association Aitysh France est une société française à but non lucratif, branche européenne de l'alliance Aitysh (Aitysh Public Fund Kyrgyzstan et Aitysh USA).

L'activité principale de l'association est la suivante :

- Organiser et promouvoir des activités culturelles dans les domaines de l'événementiel, du théâtre et de la performance, du cinéma et de l'audiovisuel, du livre et de la littérature, du patrimoine culturel et de la production cinématographique, en donnant aux artistes la possibilité d'exprimer leur créativité, leur imagination et leur vision sous diverses formes ;
- Organiser des festivals, d'autres festivités culturelles, des expositions ; organiser des masters, des cours, des ateliers, etc., d'autres activités qui facilitent l'accès du public aux œuvres artistiques et culturelles, qui établissent des liens entre la vie culturelle et la vie économique, qui encouragent les actions visant à la connaissance et à la préservation du patrimoine de l'humanité.